

Infos Lilas

N° 65 - décembre 2007

LES INFORMATIONS LOCALES ET MUNICIPALES / www.ville-leslilas.fr

DOSSIER

La ligne 11 du métro

Perspectives

Les deux frères
du Kim Yang 2

Accès au droit

Trois permanences
juridiques gratuites

Seniors

La gymnastique
c'est la santé

Enfance

Les droits de l'enfant
à l'affiche

Culture

Les artistes partent,
les projets restent...

Solidarité

Téléthon
les 7 et 8 décembre



Auditorium comble, le 24 novembre pour la représentation
de l'atelier théâtre du Club des Hortensias

Le Kim Yang 2, les saveurs du Cambodge aux Lilas

Le restaurant Kim Yang 2, sis au 55, boulevard du général Leclerc dans le quartier des Sentes, est un havre de paix gastronomique, grâce à deux frères aux parcours et aux personnalités étonnants.

Les deux frères Ching, Jean-Louis (en cuisine) et Gaston (au service).



© MILLERAND - RESSOURCES URBAINES

Aux Lilas, c'est un lieu unique, le genre d'endroit où l'on aime s'arrêter pour laisser l'âme y vagabonder, pour passer un moment entre amis – même si l'on y vient seul, ou tout simplement, pour le plaisir du palais. Le Kim Yang 2 fait partie de ces restaurants où l'on se sent à l'aise dès qu'on y entre. Une ambiance qui doit beaucoup à ses deux patrons – l'un aux fourneaux, l'autre en salle. Deux frères cambodgiens poussés aux Lilas par les tourbillons de l'histoire.

Du provisoire qui dure...

Dans le décor feutré de son restaurant, Gaston Ching s'assied, allume une cigarette tout en fouillant dans ses souvenirs. Gaston, son prénom ? « Le Cambodge, à l'époque de ma

naissance, était de culture française... », sourit le serveur. « Avec mes cinq frères et sœurs, nous sommes arrivés en France voilà trente ans, en 1977, calcule-t-il. Nous avons fui le régime des Khmers rouges. Je devais avoir 13 ans, je ne parlais pas un mot de Français... » Pour les enfants de la famille Ching, l'accueil porte les initiales de la DDASS (direction départementale des Affaires sanitaires et sociales, chargée de l'accueil et de l'hébergement des demandeurs d'asile). « Mais après ce que nous avons connu, la France, c'était le paradis... » Ses parents, eux, ouvrent un restaurant aux Lilas. Gaston se destine à la comptabilité mais, un jour, un serveur fait défaut. « Ce devait être provisoire, mais 25 ans après, avec le frangin, nous sommes toujours là ! »

De la chaleur

En cuisine, Jean-Louis, le « frangin » en question, achève de préparer l'une de ses spécialités : crevettes grillées au sel et poivre. « Nous n'avons pas le temps de penser très loin, poursuit Gaston. Après nos journées au restaurant, nous étions crevés. Pas même le temps d'un bisou à nos femmes ! » Notre homme en rigole. L'humour, chez lui, est une marque de fabrique qui est pour beaucoup dans la réputation du restaurant. Un client se lève. Marcel est un habitué – c'est peu dire – puisqu'il fréquente l'établissement depuis... 1982 ! « Pour l'accueil, pour la chaleur, pour l'ambiance, précise-t-il. Jen'étais pas venu depuis longtemps, mais c'est comme si on m'avait vu hier. » Le maître des lieux

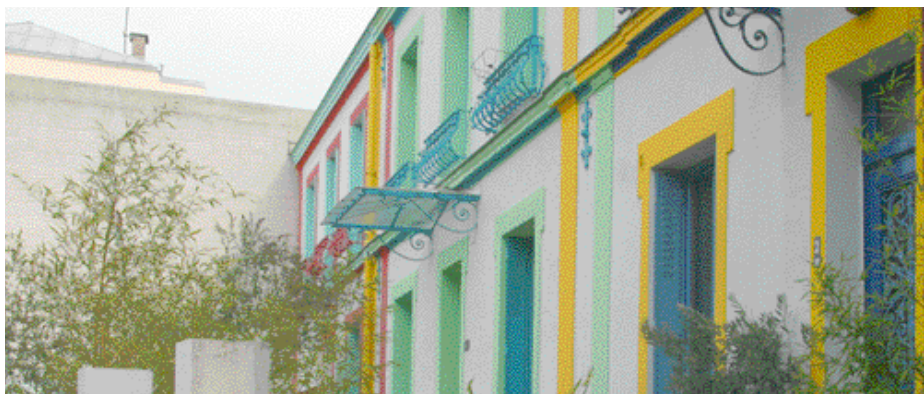
reprend : « Il faut voir la tête des clients. Ils peuvent avoir envie de parler, venir pour affaires, être tristes... Il faut savoir parfois les mater. » Ici, chacun a droit à un traitement particulier.

Que du frais

Mais les clients poussent également la porte de Kim Yang 2 en gourmets. Un monsieur, moustache avenante : « Moi, je vis dans le XIII^e, à Paris, mais je préfère venir manger ici. Au niveau gastronomie, c'est ce qu'il y a de mieux ! » Ici, des principes culinaires stricts sont respectés pour peaufiner les spécialités maison : filet de poisson à l'ananas frais et au basilic, cailles grillées aux cinq parfums, ailes de poulet farcies aux crabe et aux crevettes... « Ici, que du frais, et pas de cuisine au micro-ondes, martèle Gaston. De la cuisine chinoise et vietnamienne, mais pas thaïlandaise. On n'a que dix doigts, et si on veut bien cuisiner, il ne faut pas tout faire. Je préfère perdre un plat plutôt qu'un client ! »

A ces clients, les patrons du Kim Yang 2 n'hésitent pas à révéler leurs secrets. La rumeur dit qu'ils auraient fait partie du cirque de Pékin ? « C'est faux, mais un client nous appelle les deux clowns », lâche Gaston dans un éclat de rire. Le « 2 » accolé au nom du resto ? « Parce que notre sœur a ouvert le premier restaurant dans les Hauts-de-Seine ! » Quant à la recette des crevettes grillées, vous savez où vous rendre si vous en avez l'eau à la bouche...

Éditorial



« A l'approche des élections municipales de mars 2008, la communication des collectivités est réglementée. Certes, la loi et la jurisprudence électorales n'interdisent pas formellement de publier des éditoriaux dans la presse municipale. Toutefois, compte tenu des incertitudes entre ce qui est autorisé et ce qui ne l'est pas, j'ai décidé, comme plusieurs autres maires, de suspendre mon éditorial jusqu'aux élections. »

*Le maire des Lilas,
conseiller général
de Seine-Saint-Denis*

Novembre 2007 : quelques instal

Le Kiosque forme les baby-sitters

Huit jeunes baby-sitters lilasiens ont été formés au Kiosque, en partenariat avec la Croix-Rouge. Au programme : gestes de premiers secours, notions sur le développement psychologique de l'enfant, nursing et initiation au droit du travail.



5 nov.

Médailleurs du travail

Les Lilasiens de la promotion du 14 juillet 2007 ont été honorés au cours d'une cérémonie en mairie des Lilas.



16 nov.



7 nov.

Prévention routière au service jeunesse

Sensibiliser les jeunes aux risques encourus lors des déplacements en ville et encourager un comportement citoyen, tels étaient les objectifs du projet de prévention routière organisé par le service jeunesse. 50 jeunes y ont participé.



Commémoration de l'Armistice

Les associations d'anciens combattants, Daniel Guiraud, maire des Lilas, M. Lagrange, maire adjoint, Martine Legrand, conseillère régionale, l'Union musicale lilasienne, les lycéens de la classe de Mme Sempiana et les enfants des écoles lilasiennes ont commémoré dignement l'armistice de la Grande Guerre.

Rentrée à Calmette

Après dix mois de travaux, les 96 enfants des quatre classes de la nouvelle maternelle Calmette ont pu faire leur rentrée dans une école flambant neuve.



8 nov.

ntanés...



DV.



17 nov.

Soirée Rigolus high school au Triton

C'est par un concert ébouriffant que s'est achevée la collaboration entre l'ensemble Rigolus, le conservatoire Gabriel-Fauré, le centre culturel Jean-Cocteau et l'ensemble vocal Choralilas. En résidence au Triton, le saxophoniste Thomas de Pourquery et son groupe avaient initié un travail technique et chorégraphique avec les différents stagiaires, dans un esprit de franche rigolade.

Banquet de l'UNC

L'Union nationale des combattants a tenu son traditionnel banquet annuel au Club des Hortensias. Une rencontre chaleureuse et conviviale.



18 nov.



21 nov.

Une pièce bien orchestrée

Après des mois de répétition, la dizaine de membres de l'atelier théâtre du club des Hortensias a présenté devant un public séduit une adaptation de l'Orchestre, de Jean Anouilh. Costumes et décors étaient signés par les retraités du club.



24 nov.

140 ans des Lilas : une conférence passionnante

L'histoire des Lilas n'a plus de secret pour les Lilasiens venus assister à la conférence Naissance d'une commune, dans le cadre de la célébration de ses 140 ans. Avec notamment au micro (et à la baguette...), Jean Huret, auteur de « Quand Les Lilas... », ouvrage de référence sur l'histoire de la ville.



25 nov.

Ça troque au parc Lucie-Aubrac

L'association le Potager des Lilas a organisé un échange de plantes et de graines.



Maternelle Romain-Rolland : la nouvelle butte

La réfection du revêtement de la butte de la cour de la maternelle Romain-Rolland est achevée. Ces travaux, commencés en été, avaient dû être reportés à plusieurs reprises du fait des intempéries puis du dépôt de bilan de l'entreprise en charge de la réalisation de ce chantier.

Mon beau sapin

Des sapins blancs seront plantés dans les massifs de la ville début décembre.

Coût des végétaux : 5 945 euros

Rénovation des cours de tennis

Des nouveaux grillages et portillons ont été installés sur les cours de tennis municipaux extérieurs (cours n°1, 2, 3 et 8).

Montant des travaux : 44 800 euros

Panne d'électricité à Romain-Rolland les 22 et 23 octobre

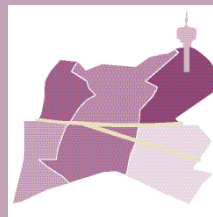
Des travaux ont dû être réalisés en urgence pour remettre en état l'électricité de l'école Romain-Rolland, à la suite de la rupture du câble d'alimentation électrique générale par l'entreprise de terrassement du chantier mitoyen. L'intervention des services techniques a cependant permis de maintenir le chauffage en service et de réalimenter le réfectoire de l'école dans les 48 heures suivant la panne.



Ça brille à Noël !

Les éclairages de Noël illuminent les rues lilasiennes depuis le 1^{er} décembre. Un appel d'offres est en cours pour acquérir de nouvelles guirlandes lumineuses à basse consommation, qui seront installées d'ici la mi-décembre, notamment dans le quartier des Sentes et boulevard de la Liberté.

Montant des nouveaux éclairages : 23 920 euros

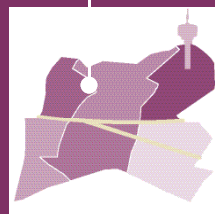


L'impasse du Bois rénovée



Les travaux de revêtement de voirie, de réfection du réseau d'assainissement et d'enfouissement des réseaux électrique et téléphonique sont terminés.

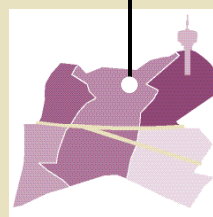
Montant des travaux : 170 000 euros



La rue du Regard bientôt pavée

Les travaux de la rue du Regard (enfouissement du réseau de téléphone, rénovation de l'éclairage public, réfection de l'assainissement, des trottoirs et de la chaussée) s'achèveront mi-décembre. Le chantier avait été retardé par la découverte d'un puits de captation des eaux datant du XI^e siècle, qu'il a fallu conforter et sécuriser.

Montant des travaux : 174 000 euros



PAM 93, pour aider à la mobilité des personnes handicapées

C'est nouveau, le service PAM 93 transporte sur demande les personnes handicapées de Seine-Saint-Denis, dans toute l'Île-de-France.

PAM 93 est un service public de transports collectifs à la demande, destiné aux personnes handicapées de Seine-Saint-Denis. Il s'adresse à l'ensemble des Dionysiens titulaires d'une carte d'invalidité d'au moins 80% et fonctionne tous les jours (à l'exception du 1^{er} mai). Il est exploité par FlexCité 93 pour le compte du conseil général de Seine-Saint-Denis dans le cadre d'une délégation de service public. PAM 93 bénéficie du soutien financier du Conseil général, mais aussi du Conseil régional d'Île-de-France et du Syndicat des transports d'Île-de-France.

Tout type de déplacement de porte-à-porte en Île-de-France est possible (trajets réguliers et



occasionnels). La tarification est organisée par zone géographique. Les déplacements en zone 1 (Seine-Saint-Denis, Paris, communes limitrophes de Seine-Saint-Denis, aéroports de Roissy Charles-de-Gaulle) seront facturés 6 €. Les déplacements en zone 2 (Val-de-Marne, Hauts-de-Seine, Orly), 9 euros et les déplacements en zone 3 (Yvelines, Val d'Oise, Essonne, Seine-et-Marne), 15 €.

Pour bénéficier de ce service, il suffit, après une inscription préalable, de réserver son trajet auprès de la centrale de réservation, ouverte de 7h à 20h. Un conducteur viendra ensuite chercher le bénéficiaire à l'heure et à la date prévues pour le conduire à destination.

Réservation par téléphone au N° AZUR 0810 0810 93, tous les jours de 7h à 20h jusqu'à la veille du départ, par fax au 01 41 55 50 31 ou par courriel à contact@pam93.info jusqu'à 20h l'avant-veille de votre départ.

Contact : CCAS Pôle social
01 41 58 10 91
www.pam93.info

Extension des horaires municipaux

Mi-janvier s'ouvrira la nouvelle annexe de la mairie située allée Jean-Yanne (derrière l'hôtel de ville). Les services chargés de l'éducation, des élections, de l'état civil, des CNI et des passeports s'y installeront. Ils en profiteront pour harmoniser leurs horaires, avec une ouverture matinale au public anticipée d'une demi-heure.

- Lu, ma, me, ve : 8h30/12h et 13h45/17h
- Jeudi : fermeture le matin, puis 13h45/19 h
- Samedi 9h/11 h 30 (état civil uniquement)

Noëls solidaires

■ **Le samedi 15 décembre** au gymnase Liberté, les comités locaux de la **Croix-Rouge et du Secours populaire** organisent leur fête de Noël : spectacle, goûter et distribution de friandises. Les bénévoles sont les bienvenus ainsi que les dons.

01 43 63 04 27

■ **Le dimanche 16 décembre**, la fête de Noël des **Restaurants du cœur** aura lieu au gymnase Liberté de 10 h à 14 h. Les dons de jouets et de manteaux taille enfant ou adulte sont opportuns.

22, rue Romain-Rolland
01 43 60 59 55 ou
06 86 72 50 79

■ **Le samedi 8 puis du 17 au 22 décembre**, dans le cadre de l'opération Marmites de Noël, l'**Armée du salut** organise une collecte pour ses œuvres au niveau du 83, rue de Paris, de 10 h à 18 h.

01 43 62 25 91

L'esprit de Noël souffle aux Lilas



Le marché de Noël en 2006.

Pour la 3^e année consécutive, un marché de Noël se tiendra aux Lilas à l'initiative du Comité des fêtes lilasien, du mardi 18 au lundi 24 décembre. Une

quarantaine de chalets répartis rue de Paris (du n° 83 à la rue Lucien-Noël), à la sortie du métro et sur une partie de la rue Raymond-Salez, proposeront des produits régionaux, des confiseries, du vin, des objets de

décoration, des bijoux... Du vendredi 21 au lundi 24 décembre, le petit train du père Noël sillonnera les rues de tous les quartiers des Lilas. Petits

et grands pourront monter à bord pour une promenade gratuite. Départ et arrivée aux abords de la mairie, selon le plan et les horaires qui seront affichés sur place.

L'esprit de Noël soufflera également sur les marchés traditionnels des Lilas. Au marché couvert, un père Noël distribuera des cadeaux et des friandises aux enfants, le 23 décembre, et une animation musicale avec distribution de fruits aux enfants est d'ores et déjà prévue, le vendredi 21 décembre, au marché bio (rue Waldeck-Rousseau).

Pour parfaire les festivités, le manège s'installera sur le parvis de la mairie du 10 décembre au 14 janvier.



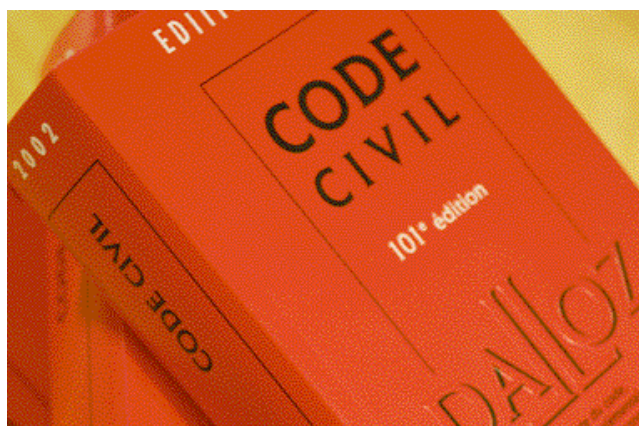
Tick'Art, un accès facile à la culture

Financé par la Région Île-de-France, le chèque culture Tick'Art, est destiné aux lycéens et apprentis ainsi qu'aux jeunes de moins de 25 ans suivis par une mission locale ou en formation dans un organisme financé par la Région. Il donne accès à plus de 700 salles de concert, de cinéma ou de lieux d'exposition. Le carnet vendu 15 € contient : 2 tickets scènes, 1 ticket cinéma, 1 ticket livre de 8€, 1 ticket expo et 1 ticket patrimoine.

Pour le commander : www.iledefrance.fr/tickart ou 01 41 85 08 90

Pendant les fêtes, la police veille

L'intensification de l'activité commerciale pendant les fêtes de fin d'année est propice au développement de multiples formes de délinquance, notamment les vols à main armée. Afin que la période des fêtes se déroule sans anicroches, une opération anti hold-up aura lieu du 3 décembre au 2 janvier. Une voiture de police fera des rondes sur la circonscription des Lilas de l'ouverture à la fermeture des magasins. Les commerçants qui verraient quelque chose de suspect sont invités à joindre le 17 - police secours.



Citoyenneté

L'accès au droit aux Lilas

La municipalité propose, aux Lilas, trois permanences juridiques gratuites respectivement assurées par une juriste, au Kiosque, par des avocats et par un conciliateur de justice, en mairie. Tour d'horizon.

La permanence d'avocats

Les permanences d'avocats sont des permanences généralistes et gratuites pour aborder toute question relative au droit. Elles sont assurées, à tour de rôle, par maître Laure Gonzalez et maître Lilie Rosenbaum, le samedi matin de 9h à 11h30 à la mairie des Lilas. Les deux avocates lilasiennes donnent des conseils juridiques mais ne rédigent pas d'actes. Les demandes les plus

courantes concernent le droit de la famille (divorce, adoption...), le droit pénal, les affaires prud'homales, les affaires locatives (contentieux locataires/propriétaires...) et les affaires commerciales. Le droit des étrangers peut aussi être évoqué.

Sans rendez-vous
(15 premières personnes)
Mairie des Lilas
96, rue de Paris
Tél. : 01 43 62 82 02

Les 9 et 16 mars, on vote !

Pour voter aux élections municipales des 9 et 16 mars, il faut être inscrit sur les listes électorales avant le 31 décembre 2007. Pour cela, il faut se présenter en mairie muni d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité, et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois. Les inscriptions sont possibles par courrier, à l'aide



du formulaire téléchargeable sur le site web de la ville www.ville-leslilas.fr. Les ressortissants de l'Union européenne domiciliés aux Lilas peuvent aussi voter et doivent présenter les mêmes documents.

Service élections
01 72 03 17 54

Le Point d'accès au droit

Chaque jeudi de 14h à 17h, la juriste Jessica Muntoni assure une permanence juridique généraliste au Kiosque. Elle apporte gratuitement une information de proximité sur les droits et les devoirs des personnes confrontées à des problèmes juridiques ou administratifs. Elle renseigne sur des questions diverses, relevant du droit de la famille, du droit du travail, du droit du logement ou de la consommation... Elle peut ensuite, si nécessaire, orienter les personnes vers d'autres professionnels : avocats, médiateurs de justice, etc.

Sur rendez-vous

Le Kiosque - 167, rue de Paris
Tél. : 01 48 97 21 10
www.ville-leslilas.fr/kiosque

La permanence du conciliateur de justice

Patrick Riquet, conciliateur de justice, tient une permanence gratuite, sur rendez-vous, à la mairie des Lilas, le 1^{er} mercredi de chaque mois de 9h à 12h. Un conciliateur de justice est un bénévole qui dépend de la cour d'appel. Il facilite le règlement à l'amiable des conflits entre personnes physiques ou morales (entre consommateurs et professionnels, fournisseurs et clients, propriétaires et locataires, locataires entre eux, etc.), pour régler des problèmes de droit civil (dettes entre deux personnes, malfaçons de prestations d'un artisan ou d'un commercial, troubles de voisinage...). Il peut être saisi par un particulier, par une organisation (type association) ou par un juge d'instance sur une affaire portée devant le tribunal pour médiation, avant d'en arriver au procès.

Sur rendez-vous

Mairie des Lilas
96, rue de Paris
Tél. : 01 43 62 82 02

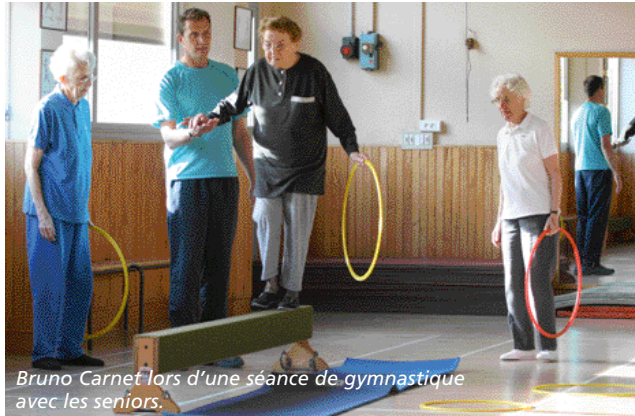
Seniors

La gymnastique, c'est la santé

La Ville des Lilas lance un nouveau cours de gymnastique pour les Seniors axé sur la prévention des chutes. Explications avec Bruno Carnet, éducateur sportif à la direction des sports.

Vous encadrez depuis quelques semaines un nouveau cours de gymnastique pour les Seniors. De quoi s'agit-il ?

Ce cours s'adresse aux Seniors « avancés », de plus de 75 ans – la doyenne a 88 ans. Il s'agit de leur redonner une pratique sportive ou de les y initier pour les aider à mieux appréhender les gestes du quotidien. Nous travaillons sur les bonnes façons de ramasser un objet au sol, de s'asseoir, de se relever d'une chaise et, par exemple, sur l'importance du regard dans la marche : comment regarder au loin permet d'anticiper davantage que de scruter ses chaussures... Toutes ces habitudes de vie qu'il s'agit d'améliorer pour préserver sa santé.



Bruno Carnet lors d'une séance de gymnastique avec les seniors.

Quels sont les objectifs poursuivis ?

L'objectif est d'accroître l'autonomie de chacun. Nous espérons aussi amener les inscrits à une pratique sportive régulière, dont ils se croient souvent exclus par leur âge. C'est important car, outre l'amélioration de la force musculaire, une activité physique régulière prévient les risques de fractures ou d'accidents cardio-vasculaires et ralentit l'ostéoporose et le vieillissement cérébral.

L'entraînement proposé débute par une évaluation destinée à orienter la future pratique sportive. Une évaluation est également prévue après cinq séances puis lors de la dixième séance, afin d'estimer les progrès réalisés.

Comment se déroule une séance ?

Il y a deux niveaux de pratique : pour les Seniors actifs, qui redécouvrent une gymnastique d'entretien en salle qu'ils avaient déjà pratiquée, et pour les autres, dont le travail doit être davantage axé sur l'ajustement des gestes quotidiens.

Après des échauffements où l'on reprend ces gestes, mais dans une plus grande amplitude articulaire et en rythme, un gros



travail est fait sur la mémoire, sur la motricité et sur l'équilibre, avec des déplacements sur une poutre, des lancers de bâton... L'entraînement porte aussi sur la prévention des chutes au sol et sur la façon de se relever sans se faire mal. Les exercices sont adaptés y compris pour les personnes appareillées (prothèse de hanche...). Avec l'âge et le déclin de leurs aptitudes physiques, et parfois les chutes dont elles ont été victimes, ces personnes ont perdu confiance. Après quelques séances, elles se redécouvrent souvent des potentialités. Elles prennent aussi conscience que la force musculaire s'entretient et peut se développer, même après 75 ans !

Décembre au Club des Hortensias

■ Fêtes de Noël

- Jeudi 6 : repas au pavillon Baltard
- Lundi 10, mardi 11 et mercredi 12 : distribution des cadeaux de fin d'année
- Jeudi 20 et vendredi 21 : repas de Noël avec animation l'après-midi au Club

■ Initiation à l'art floral

Lundi 3 de 10h à 12h

■ Rencontre intergénérationnelle

Vendredi 7 : rencontre autour du jeu avec les enfants de la maternelle Courcoux. Rendez-vous à l'école à 14h

■ Atelier de cuisine

Mercredi 12 de 10h à 12h

Vaccinations au CMS contre la grippe

Selon les années, la grippe constitue la première ou deuxième cause de mortalité par maladies infectieuses en France. La vaccination est préconisée par la Sécurité sociale avec prise en charge gratuite pour toutes personnes de plus de 65 ans ou atteintes de maladies chroniques, diabète, insuffisance cardiaque, insuffisance respiratoire, maladies rénales, asthme... Elle est recommandée pour toutes personnes vivant ou travaillant en collectivité, maisons de retraite, crèches, salariés d'une entreprise... Une infirmière peut réaliser l'injection sur prescription médicale.

Au CMS, les vaccins peuvent être faits le matin, entre 8h30 et 12h30 ou sans prescription le mercredi de 17h à 18h30. 35, avenue G.-Clémenceau 01 48 91 29 99

Pour s'inscrire

■ Un certificat médical

Le projet, piloté par le centre municipal de santé en partenariat avec la Cramif (Caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France) et la CPAM, est subventionné dans le cadre du plan régional de santé publique. Pour s'inscrire, les personnes intéressées doivent s'adresser au CCAS (47, bd E.-Decros, tél. : 01 41 63 03) ou au Club des Hortensias (01 48 46 46 41). Un certificat médical à faire compléter par leur médecin traitant est demandé.

■ 10 séances d'1 heure

Le mercredi à 9h30 ou à 11h
Tarif : 10 euros les 10 séances

■ Centre sportif Floréal, salle d'armes

202, av. de Lattre-de-Tassigny
Tél. : 01 48 91 25 08. Un transport par car est proposé (11h) devant la résidence Marcel-Bou.



C'est parti pour Lire et faire lire

L'atelier Lire et faire lire avec la Fédération des œuvres laïques a démarré dans toutes les écoles maternelles et élémentaires. 9 bénévoles retraitées viennent lire des histoires aux enfants une fois par semaine durant l'accueil du soir. Objectif : créer un rapport de plaisir avec le livre. Les bénévoles sont les bienvenus.

Contact : S. Bourtayre
01 48 96 25 28

Un lieu unique pour le centre de loisirs

Les enfants du centre de loisirs hébergés provisoirement à l'école Julie-Daubié vont rejoindre les locaux de l'avenue R-Schuman dès les vacances de Noël et à partir du 7 janvier pour les mercredis. Réunion d'information avec les parents concernés le mercredi 19 décembre à 18h à Julie-Daubié.

Inscriptions aux activités du soir

Accueil périscolaire du soir ou études surveillées ? Il est en core temps de changer d'avis pour les élèves d'élémentaire, en se présentant au service éducation et temps de l'enfant. Le changement sera effectif au retour des vacances de Noël.

Education

Les droits de l'enfant à l'affiche

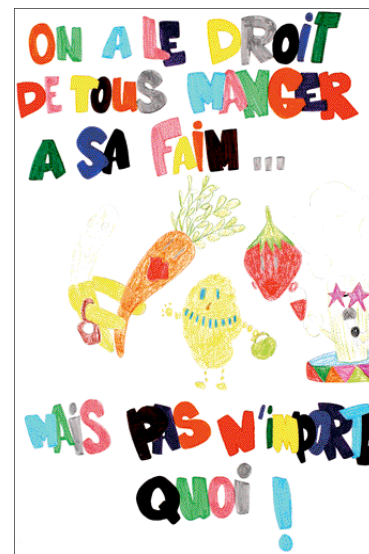
Cinq affiches réalisées par les enfants du centre de loisirs ont été sélectionnées pour participer à un concours international sur les droits de l'enfant.

Pour la cinquième année consécutive, le centre de loisirs des Lilas participe au concours international d'affiches « Agis pour tes droits », organisé par l'association Les Francas. Au-delà de la compétition graphique, ce projet est l'occasion d'une sensibilisation aux droits de l'enfant déclinés dans la convention

signée par 193 pays et qui fête cette année ses 18 ans.

Après lecture des 54 articles qui composent le texte, les enfants du centre de loisirs ont eu un débat. 17 d'entre eux, âgés de 6 à 11 ans, ont ensuite illustré le droit qui leur semblait le plus important, avec l'aide de l'animateur Jean-Philippe Gren. Les

affiches réalisées seront éditées sous forme de cartes postales par le service communication de la mairie. Cinq d'entre elles ont été sélectionnées par un jury local pour participer au concours international, qui a réuni plus de 16 000 enfants issus d'une dizaine de pays. Les affiches lauréates seront exposées du 8 au 21 décembre à l'Hôtel du Département à Bobigny (1, esplanade Jean-Moulin, hall de la préfecture).



Le métro aux Lilas

En 1900, les Parisiens et les nombreux étrangers attirés par l'exposition universelle assistent à l'inauguration du premier métro électrifié du monde, le plus rapide de son époque. Plus d'un siècle plus tard, le métropolitain continue de changer de visage au fil des projets de prolongement. Petite histoire du métro et de la ligne 11.

« Il y a plus d'un siècle, on allait construire ce truc, et ce n'était pas gagné d'avance. Personne ne s'entendait à son sujet. La seule chose sur laquelle les Parisiens étaient d'accord, c'est qu'ils n'étaient pas d'accord. » C'est ainsi que François Gasnault et Henri Zuber, auteurs de « Métro-cité, le chemin de fer métropolitain à la conquête de Paris » (Paris musées, 1997) évoquent la zizanie parisienne en matière de création du métro. En effet, au milieu du XIX^e siècle et durant presque trente ans, les projets de métropolitains, des plus réalistes au plus farfelus, se multiplient mais rien n'est entrepris. On reproche aux projets aériens de casser les perspectives des grandes avenues, aux projets souterrains de ne pas être assez sûrs, aux projets banlieues-Paris de vouloir vider la capitale...

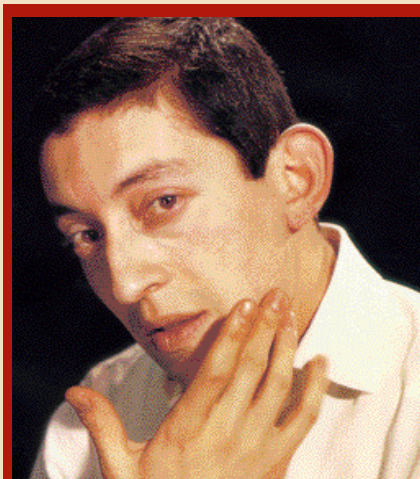
En 1883, un projet municipal officiel prévoyant trois lignes souterraines voit le jour, mais le Conseil d'Etat refuse son accord à la Ville de Paris. Cette décision marque le début d'un long conflit entre les conceptions opposées de l'Etat et de la Ville de Paris sur ce que devrait être le futur métropolitain. L'Etat souhaite un réseau d'intérêt général effectuant les jonctions entre les principales gares, afin de faire pénétrer dans Paris les trains de banlieue et, en particulier, les transports militaires. Les élus de la Ville de Paris veulent, quant à eux, se réserver un réseau

dense d'intérêt local, limité au territoire intramuros et sans raccordement avec les lignes ferroviaires de banlieue. Cette confrontation de points de vue durera plus de vingt ans, paralysant complètement la situation.

La naissance du métro

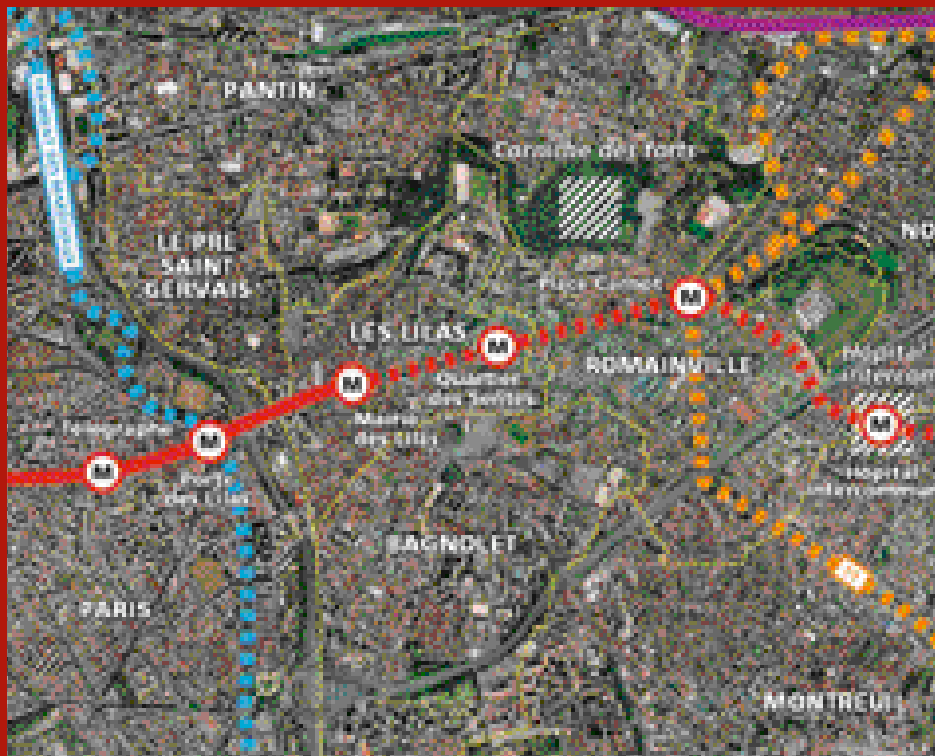
Mais à la fin des années 1890, la détérioration des conditions de circulation dans la ville de Paris, l'exemple des capitales étrangères et l'approche de l'exposition universelle de 1900, décident les autorités à lancer enfin la construction du métro. La solution de la Ville de Paris est retenue. L'État concède à celle-ci la conception et la réalisation de l'ouvrage. Le 30 mars 1898, le projet définitif est enfin voté. Les travaux de la première ligne sont lancés le 4 octobre 1898, dans le cadre d'une convention passée entre la Ville de Paris et la Compagnie du chemin de fer métropolitain de Paris (CMP), le concessionnaire. Afin de desservir les palais de l'exposition universelle, la première ligne à être construite est celle de la porte de Vincennes à la porte Maillot.

Malgré les deux mille ouvriers qui travaillent nuit et jour sous la responsabilité de l'ingénieur Fulgence Bienvénue, la ligne 1 n'est pas achevée pour l'inauguration de l'exposition universelle. Elle est ouverte au public dans la plus grande discrétion, sans fêtes ni discours, le 19 juillet 1900. Malgré cela, le métro connaît immédiatement un franc succès et le nombre de ses utilisateurs ne cesse d'augmenter.



Hommage au poinçonneur des Lilas

En hommage au célèbre poinçonneur, la future station Quartier des Sentes devrait être rebaptisée Les Lilas-Serge Gainsbourg, selon le souhait de la ville des Lilas, en accord avec la RATP et le STIF.



Le projet de prolongement de la ligne 11

- 5 km de voies supplémentaires
- Rénovation de la station Mairie des Lilas (accessibilité renforcée grâce à l'ajout d'un escalator ou d'un ascenseur)
- 5 nouvelles stations accessibles aux personnes à mobilité réduite :

Quartier des Sentes, Plac
Rosny-Bois Perrier
■ Correspondances avec
et avec le RER Eole à Ros
■ Nouveau matériel roul

En 1935, inauguration de la ligne 11

Lorsque le 29 décembre 1922, le conseil municipal de Paris vote la création de la ligne 11, dix lignes sont déjà en fonctionnement et de nombreux prolongements sont en cours. Malgré cette « folie du Métro », comme l'appelle ses détracteurs, le nord-est parisien reste mal desservi. Seul un funiculaire (celui de Belleville) dessert la zone jusqu'à l'église de Belleville depuis 1891. La construction d'une nouvelle ligne s'impose donc pour permettre aux habitants de la banlieue Est de rejoindre le centre de Paris.

Les travaux de la ligne 11 débutent en septembre 1931 et durent presque quatre ans. La ligne nécessite, en effet, des infrastructures complexes car elle croise six autres lignes, passe sous le canal Saint-Martin et le chemin de fer de la ceinture à Belleville, à très grande profondeur. Elle est finalement inaugurée le 28 avril 1935.

Parallèlement, est admis, dès 1927, le principe de prolonger les lignes de métro au-delà de Paris, dans les communes limi-



trophes. En effet, les bus qui remplacent les tramways n'apportent pas de réponses suffisantes aux besoins de transports de la banlieue. Le prolongement de la ligne 11 jusqu'à Romainville est donc déclaré d'utilité publique, en décembre 1929. Il est effectif en février 1937, mais seulement jusqu'à Mairie des Lilas.



Place Carnot, Hôpital intercommunal, Boissière et

le prolongement du tramway T1 (Place Carnot)
Rosny-Bois Perrier
à l'ouest avec un wagon supplémentaire par train

Vers le prolongement de la ligne 11

Enfin inscrite au contrat de plan Etat-Région (2007-2013), la question du prolongement de la ligne 11 ne date pas d'aujourd'hui. On trouve même trace de cette préoccupation, dès 1900, dans une délibération du conseil municipal de Romainville demandant que

la commune soit reliée à Paris par un métro. Après le prolongement de la ligne jusqu'à Mairie des Lilas, le projet qui figure dans Schéma directeur régional d'Île-de-France (SDRIF) de 1994 reste en stand-by pendant plusieurs décennies.

En 2003, l'association de promotion du prolongement de la ligne 11 du métro voit le jour. Créée par les municipalités et institutions concernées (Les Lilas, Romainville, Montreuil, Noisy-le-Sec, Rosny-sous-Bois, Pantin, Le Pré Saint-Gervais, Paris, le Conseil général de Seine-Saint-Denis et l'Association des collectivités territoriales de l'est parisien), elle a pour but de soutenir et de faire parler du projet de prolongement. Suite aux résultats positifs des études et aux nombreuses actions de l'association de promotion de la ligne 11, les 14 et 15 février derniers, le projet est à nouveau inscrit par l'Etat et la région au SDRIF mais surtout dans le contrat de plan Etat-Région (CPER) 2007-2013, au titre des transports en commun susceptibles d'améliorer l'offre en proche couronne et favorisant le report modal.

Pour le seul projet du prolongement de la ligne 11, le budget d'études est de 10 millions d'euros (dont 3 millions de l'Etat et 7 millions de la Région). A partir de 2010, l'enveloppe globale réservée à l'engagement des travaux pour les quatre opérations prioritaires, dont le prolongement de la ligne 11, est de 239 millions (dont 71 de l'Etat et 168 de la Région).

Cette double inscription est très encourageante car elle montre la volonté conjointe de l'Etat et de la Région de faire évoluer ce projet, plus que centenaire. Les études techniques et urbaines prévues dans le CPER 2007-2013 devraient commencer en 2008. En 2010, un bilan de l'avancement sera effectué conjointement par l'Etat et la Région. Les opérations pouvant bénéficier de crédits seront alors déterminées. Les premiers travaux pourraient débuter aux alentours de 2010.



Fulgence Bienvenüe, le père du métro

Ingénieur breton, Fulgence Bienvenüe, n'est pas l'inventeur du métro, mais sa cheville ouvrière. Par son énergie et son ingéniosité, il a résolu les multiples obstacles rencontrés au cours des travaux, qu'il a menés à bien en un temps record. En hommage à sa longue carrière, il fut décidé en 1933, lors de son départ en retraite, d'attribuer son nom à une station de métro. Il choisit la gare Montparnasse car ce fut, disait-il, sa première vision de Paris lorsqu'il arriva de sa Bretagne natale.

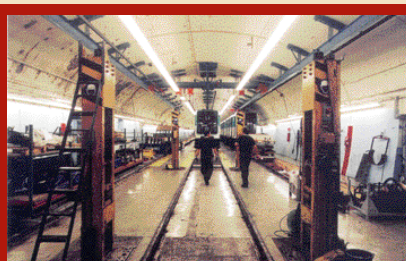


Hector Guimard, le style métro

Architecte et décorateur français, Hector Guimard remporte, en 1900, le marché des entourages et des édifices (les entrées) du métro parisien. Adeptes de l'Art nouveau, Guimard fera de ses entrées, la marque de fabrique du métro parisien. Malgré la brièveté de la collaboration de Guimard au métro parisien, il reste encore 86 des 167 ouvrages d'origine et ses modèles continuent de s'exporter.



Carte d'identité de la ligne 11



Une vie sous terre aux Lilas

25 mètres sous le boulevard du général Leclerc règne une intense activité, une vie souterraine dont beaucoup de Lilasiens ignorent l'existence. C'est là, à quelques encablures du terminus Mairie des Lilas, que se tient depuis 1937 l'atelier de maintenance des rames de la ligne 11. Quelques 35 agents (opérateurs, techniciens, et mécaniciens) œuvrent au quotidien pour garantir la sécurité des voitures et des voyageurs. Chaque rame y effectue une visite de sécurité tous les 2 500 km (soit environ tous les quinze jours) et un entretien technique approfondi tous les 30 000 km. Trois à quatre trains sont vérifiés chaque jour, avec une attention particulière portée à l'entretien des pneus, vérifiés tous les 10 000 km.

Repères

- **Ouverture** : 1935
- **Dernière extension** : 1937
- **Système de conduite** : conducteur avec pilotage automatique (sorte de régulateur de vitesse qui permet à une rame d'être à la vitesse optimale sur chaque section de voie)
- **Matériel utilisé** : MP 59 (rame de métro sur pneumatiques)
- **Nombre de stations** : 13 stations
- **Stations les plus fréquentées** (par ordre décroissant) : Belleville, Châtelet et Mairie des Lilas
- **Longueur** : 6,286 km (c'est la ligne la plus courte, hormis la 3 bis et la 7 bis)
- **Distance moyenne entre chaque station** : 524 m
- **Fréquentation** : 215 000 par jour en moyenne soient 45 millions par an

La 1^{re} ligne sur pneumatiques

Dans les années 1950, la RATP teste un nouveau système sur pneumatiques, le matériel classique sur fer ne permettant plus d'améliorer la vitesse et la fréquence des rames. Après des essais concluants, c'est la ligne 11 qui est choisie pour devenir la première ligne sur pneumatiques du réseau. Le 11 août 1965, on inaugure

sur cette même ligne, le premier système de conduite automatique du réseau et le premier poste de commande centralisé.

La profondeur de Télégraphe

Au niveau de la station Télégraphe, la ligne 11 est enterrée à 20 mètres sous terre, ce qui en fait une des stations les plus profondes de Paris.

Le style d'Arts et Métiers

A l'occasion des cérémonies du bicentenaire du Conservatoire national des arts et métiers, en 1994, la station Arts et métiers a été réaménagée par François Schuiten, célèbre dessinateur belge de bande dessinée. Recouvertes de plaques de cuivres et percées de hublots, elle plonge chaque usager au cœur d'une grande machine, sorte de Nautilus.

Un air d'Opéra

La construction de l'atelier souterrain de maintenance des Lilas est décidée en 1933. Eugène Decros, le maire des Lilas de l'époque, met une contre-partie à l'installation de l'atelier : la sortie de la station Mairie des Lilas devra être décorée du même matériau et dans le même style que celle de la station Opéra. Il l'obtint.

Les artistes partent, les projets restent...

Le passage de Sakina M'Sa et de Leslie Kaplan, styliste et auteur de renom, a laissé des traces. Leurs résidences aux Lilas terminées, les projets engagés se pérennisent, sous l'œil bienveillant de leur mentor.

Grâce au programme départemental Écrivains en Seine-Saint-Denis, la romancière Leslie Kaplan a établi en 2005/06 sa résidence d'auteur à la bibliothèque André-Malraux. L'occasion pour elle d'animer de nombreux ateliers d'écriture, à la bibliothèque, au Pôle insertion, au collège Marie-Curie et à l'école Victor-Hugo. À l'issue de cette incursion lilasienne, l'atelier de la bibliothèque a perduré un an sous sa direction. Depuis la rentrée, il a pris son envol en autogestion. Chaque séance est animée par une des participantes qui propose une consigne : un mot, un thème ou une image. « *Nous continuons à animer l'atelier comme le faisait Leslie, avec la même envie et le même respect de chacun* », confie Claude, l'une d'entre elles. « *Le but n'est pas d'apprendre à écrire ni de corriger les fautes de syntaxe et d'orthographe mais de s'exprimer sur un sujet. Avec pour leitmotiv le plaisir* ». Pour cette première année d'autonomie, l'atelier n'est plus ouvert aux inscriptions. Mais les curieux pourront assister à une lecture publique,



prévue en fin d'année à la bibliothèque... qui déclenchera peut-être des vocations. Après deux ans passés à l'Espace Khasma, la styliste Sakina M'Sa vient à son tour de clôturer sa résidence lilasienne. Une période marquée, elle aussi, par l'animation de plusieurs ateliers basés sur le recyclage d'anciens vêtements pour en créer de nouveaux. Là encore, elle laisse son empreinte au Centre culturel Henri-Dunant. Les couturières en herbe, qui l'avaient côtoyée en 2007, ont

repris le flambeau avec la création de l'atelier BricTissus (au sein de l'association MVQS), qui se réunit un lundi sur deux (de 14h45 à 17h). « *Nous ne pourrions pas remplacer Sakina mais nous tentons de créer des vêtements selon sa philosophie* », expliquent les cinq participantes. L'atelier en est à ses prémices, mais la pile de vêtements récupérés grandit de jour en jour tout comme leurs projets et leurs envies. Toute personne intéressée est d'ailleurs invitée à rejoindre l'association. « *Les prêts et les dons de matériels sont aussi les bienvenus* », ajoutent les cinq femmes, « *qu'il s'agisse de machines à coudre, de mercerie ou de vêtements* ». »

Contacts :

■ Atelier d'écriture :
Dominique Lainey :
01 48 46 07 20

■ Association MVQS :
06 20 16 63 54

Quoi de neuf pour l'Art Eclair ?

Pour la création d'un prochain spectacle de la Compagnie l'Art Eclair, en résidence aux Lilas, venez témoigner de vos histoires d'amour, vraies, fausses, belles, moches, jeunes, vieilles...

Par ailleurs, « L'Homme en pièce », un nouveau texte

d'Olivier Brunhes sortira en décembre. Publié pour les petites formes de la Comédie française, il fait partie d'une commande passée à 10 auteurs contemporains sur le thème de la famille.

Contact : www.art-eclair.org
ou 01 48 97 96 51



Lil'art 2008 : rendez-vous les 16 et 17 mai

Rendez-vous annuel des créateurs lilasiens et des communes limitrophes, Lil'art est une manifestation présentant au public la diversité de la création en arts plastiques, artisanat, arts appliqués et arts visuels. La clôture des inscriptions pour l'édition 2008 est fixée au 29 février (dossiers disponibles dès le 8 janvier au secrétariat du Centre culturel Jean-Cocteau ou sur le site de la ville ; frais d'inscription : 10€).

Conditions de participation :

- être Lilasien ou avoir son atelier aux Lilas, exposer des œuvres de sa production, avoir une démarche de création artistique ou artisanale renouvelée.
- les inscriptions sont aussi ouvertes sur sélection aux créateurs du Pré St-Gervais, de Romainville, de Bagnolet, de Pantin et de Paris xx^e.

Un appel à projets, ouvert à tous, est lancé pour créer un lien entre le marché couvert et le Théâtre du Garde-Chasse, les deux lieux d'exposition. Le projet retenu (arts plastiques et/ou vivants) recevra une aide de 1000 € (dossier à envoyer à la DAC avant le 29 février).

- 1^{re} réunion : mercredi 19 décembre à 19h au C.C. J-Cocteau
35, pl. Charles-de-Gaulle
- Contact : L. Blanchard
01 48 46 07 20
ou lilart2008@free.fr

Centre culturel Jean-Cocteau

01 48 46 87 80

■ Fenêtres avec vue faible à modérée

Installations sonores

Créations sonores de Dominique Vandame et photos de Philip Barwell. Du lundi au vendredi de 10h à 21h, le samedi de 10 à 18h30 - Entrée Libre Jusqu'au 19 décembre

■ Histoire de conter et de raconter

Exposition

Les ateliers dessin et photo du centre culturel s'exposent. Vernissage le 6 décembre à 18h, improvisations théâtrales par l'atelier Shaker. Du mardi au jeudi de 14h à 19h - Entrée libre Centre Henri-Dunant 36, bd du général Leclerc Tél. : 01 43 60 92 88 Du 5 au 19 décembre

■ Bavière, la route romantique

Documentaire / conférence

Film de J.-J. Ravaux Auditorium d'Anglemont Mercredi 12 décembre à 17h

■ Jam session

Concert

Les participants aux ateliers jazz du conservatoire et du centre culturel inviteront le public à « taper un bœuf » avec eux. Hall de l'espace culturel d'Anglemont Jeudi 20 décembre à 19h

Conservatoire Gabriel-Fauré

01 48 46 90 80

■ Mardis musicaux

Concert des élèves

Entrée libre Auditorium d'Anglemont Mardis 11 et 18 décembre à 20h

Bibliothèque André-Malraux

01 48 46 07 20

■ Emmanuelle Houdart : promenade dans les images

Exposition interactive

22 illustrations originales de Emmanuelle Houdart seront exposées. Des images dans une surabondance de détails et de couleurs avec, pour chacune (dans un panier), des éléments lui appartenant en sculptures-silhouettes agrandies : à chaque enfant de reconnaître l'appartenance à tel ou tel tableau puis de venir l'accrocher au cadre lui correspondant... créant ainsi des effets de mobiles.

Une promenade, donc, dans l'univers de cette illustratrice à l'imaginaire foisonnant.

Bibliothèque jeunesse

Du 3 au 15 décembre



Vacances de Noël

Le conservatoire, le centre culturel et la bibliothèque fermeront leurs portes le samedi 22 décembre après les cours. Reprise des activités le lundi 7 janvier.

Cinéma du Théâtre du Garde-Chasse

01 43 60 41 89

En décembre, une importante programmation pour enfants est proposée avec : *Les Rois de la glisse*, *L'Enfant au grelot*, *Nocturna la nuit magique*, *Il était une fois* ou encore *Tex Avery Folies* pour les plus grands... Séances ouvertes à tous, y compris aux adultes !

Du 5 au 11 décembre

- *Un secret*, drame, de Claude Miller.

- *Le Dernier Voyage du juge Feng*, drame, de Liu Jie (v.o. sous-titrée).

- *Les Rois de la glisse*, film d'animation de Ash Brannon et Chris Buck

Du 12 au 18 décembre

- *Le Premier Cri*, documentaire, de Gilles de Maistre

- *Paranoid Park*, drame, de Gus Van Sant (v.o. sous-titrée)

- *L'Enfant au grelot*, film d'animation, de Jacques-Rémy Girerd (à partir de 5 ans)

Du 19 au 23 décembre

- *Faut que ça danse !* comédie dramatique de Noémie Lvovsky.

- *Le Rêve de Cassandre*, drame, de Woody Allen (v.o. sous-titrée)

- *Nocturna la nuit magique*, film d'animation de Victor Maldonado et Adrian Garcia (à partir de 6 ans)

Du 2 au 4 janvier

- *Il était une fois*, comédie fantastique, de Kevin Lima.

- *Tex Avery Folies*, films d'animation, de Tex Avery (v.o. Sous-titrée).

Théâtre du Garde-Chasse

01 43 60 41 89

En décembre, la programmation du Théâtre du Garde-Chasse sera éclectique et musicale.

■ Délices classiques

Musique classique

L'Orchestre national d'Île-de-France interprétera des œuvres de Mozart, Beethoven et Schubert.

Vendredi 7 décembre à 20h45

■ The London Community Gospel Choir

Gospel

Du vieux spiritual au gospel avec une pincée de funk, de jazz et de blues et une énergie contagieuse.

Vendredi 14 décembre à 20h45



A vos agendas !

■ Le Quatrième Roi mage Conte en musique, à partir de 10 ans

En janvier, le TGC s'installe au Centre culturel Henri-Dunant avec l'histoire peu connue du Quatrième Roi mage qui, lui aussi, avait vu l'étoile du Berger... Un conte pour le jeune public, surprenant et merveilleux, où l'imaginaire se mêle aux chants et au son du luth de son interprète Jean David.

Réservation indispensable 36, bd du général Leclerc Samedi 18 janvier à 17h

Le Triton

01 49 72 83 13

■ Dodecadanse

Sylvain Luc / Loïc Touzé

Duo musique

et danse improvisées

Rencontre de deux créateurs, improvisateurs, dialogue entre un musicien et un danseur. Pour ce nouveau cycle de Dodecadanse, les protagonistes devront façonner «le don», dompter le vide, en se livrant à des improvisations en solo et en duo, avant de devenir quatuors virtuels grâce à l'œil du vidéaste. Jouer et déjouer le rapport à l'image, s'approprier l'espace dessiné par le lieu. Sylvain Luc : guitare, Loïc Touzé : danse

Tarif B : normal 12,50 €, réduit 10,50 €, adhérents 7,50 €

Vendredi 7 décembre à 21h



■ Rigolus best of 2007

Orgjack

Un concert pour résumer les cinq précédents, c'est le défi que s'est lancé Rigolus pour conclure en beauté sa résidence 2007 au Triton. Après «Les Rigolettes» (avril), «Rigolus Big Band» (mai), «avec Elise Caron» (juin), «Glorius TV» (octobre) et «Rigolus High School» (novembre), ce sera donc un peu de tout ça à la fois, mais que les plus frileux se rassurent : les fondamentaux de l'équipe seront bien présents, de même que les standards incontournables que sont devenus «Machiavelika Portugal», «Bouse à Bush», «Finger in the Freezer» et autres «Envie de toi».

Thomas de Pourquery : sax, chant, Sylvain Rifflet : sax, claviers, Fabrice Theuillon : sax, guitare, Stéphane Decolly : basse, Gaël Chosson : caisse claire, percussions, chœurs, Nicolas Larmignat : grosse caisse, percussions, chœurs

Tarif A : normal 15 €, réduit 12,50 €, adhérents 9 €

Samedi 15 décembre à 21h

Le Triton

11 bis, rue du Coq français

www.letriton.com



Poécité

01 43 63 67 37

Lecture

Poécité poursuit ses interventions poétiques dans les maisons de retraite. Après la « poésie buissonnière » aux Jardins des Lilas, le 25 octobre, l'association propose un après-midi de poésie sur le thème des terroirs et métiers.

Résidence Chanterelle

Le Pré Saint-Gervais

Samedi 7 décembre à 14h30

Librairie Folies d'encre

01 43 63 20 20

■ Goûter de mots

Lecture de contes de Noël pour les 5-10 ans

Mercredi 5 décembre

de 16 h à 17 h

■ Vesna Jevremovic

Exposition photos

Les ponts de Paris vus par une Lilasienne

A partir du 5 décembre

■ Signatures de Lilasiens

- Hugo Boris :

auteur de *La Délégation norvégienne* (Belfond)

Samedi 8 décembre à 16h

- Nadia Meflah :

auteure de *Chaplin et les femmes* (Philippe Rey).

Samedi 15 décembre à 16h

Librairie Folies d'encre

3, rue du Garde-Chasse

Observatoire de la diversité culturelle

06 88 96 68 99

■ Philippe Grimbart

Rencontre

L'auteur du roman *Un secret* débattrait avec le public lilasien après la projection du film de Claude Miller, inspiré du livre. Hall du Théâtre du Garde-Chasse- Mardi 11 décembre à 20h45

■ Martin Dages

Concert

L'auteur compositeur interprétera ses chansons.

Café le Melting potes

1, rue du Tapis-Vert

Vendredi 14 décembre

à 21h

Espace Khiasma

01 43 60 69 72

■ Relectures IV :

Quelle famille ?

Arts visuels / littérature vivante

Quatrième édition du festival bi-annuel de Khiasma consacré aux croisements entre arts visuels et littératures vivantes. Au programme de ces 4 journées : des lectures, du slam, des performances, des projections

photographiques, des documentaires de création et des débats autour de la thématique « Quelle Famille ? ». Artistes, intellectuels et acteurs de la société civile proposent d'interroger la notion de famille au sens large et, par là-même, de discuter de la transmission, de la mémoire mais aussi du cousinage et de la réinvention de soi. Organisée dans le cadre de l'exposition Vis-à-vis de Catherine Poncin, Relectures IV poursuit les questionnements ouverts

par les œuvres de la photographe. Elle propose une plongée dans un jeu entre réalité et fiction, entre Orient et Occident, manière de rappeler que l'identité ne saurait se construire sans une relation à l'autre.

Entrée libre,

réservation conseillée

Du 13 au 16 décembre

Espace Khiasma

15, rue Chassagnolle

www.khiasma.net



Sortir aux Lilas en décembre

LUNDI 3

Jusqu'au 22	• En noires et blanches (expo photos)	Le Triton
Du 3 au 15	• Promenade dans les images	Biblio A.-Malraux
Jusqu'au 19	• Fenêtres avec vue faible...	C.C. Jean-Cocteau

MERCREDI 5

14h30	• Les Rois de la glisse	Ciné Garde-Chasse
16h	• Goûter de mots	Folies d'encre
16h45 et 19h	• Un secret	Ciné Garde-Chasse
21h15	• Le Dernier Voyage du juge...	Ciné Garde-Chasse
Du 5 au 19	• Histoire de conter...	C.C. Jean-Cocteau
A partir du 5	• Vesna Jevremovic (expo)	Folies d'encre

JEUDI 6

18h	• Vernissage Histoire de conter...	C.C. Henri-Dunant
21h	• Jean-Marc Padovani (jazz)	Le Triton

VENREDI 7

20h45	• Délices classiques	Théâtre Garde-Chasse
21h	• Dodécadanse	Le Triton

SAMEDI 8

14h30	• Les Rois de la glisse	Ciné Garde-Chasse
16h à 18h	• Signature d'Hugo Boris	Folies d'encre
16h45 et 21h15	• Un secret	Ciné Garde-Chasse
19h	• Le Dernier Voyage du juge...	Ciné Garde-Chasse
21h	• Andy Emler (jazz)	Le Triton

DIMANCHE 9

15h	• Un secret	Ciné Garde-Chasse
17h30	• Le Dernier Voyage du juge...	Ciné Garde-Chasse

MARDI 11

14h30, 19h et 21h15	• Un secret	Ciné Garde-Chasse
16h45	• Le Dernier Voyage du juge...	Ciné Garde-Chasse
20h	• Mardi musical	Espace d'Anglemont
20h45	• Rencontre avec P.Grimbert	Théâtre Garde-Chasse

MERCREDI 12

14h30	• L'Enfant au grelot	Ciné Garde-Chasse
16h45 et 19h	• Le Premier Cri	Ciné Garde-Chasse
17h	• Bavière...	C.C. Jean-Cocteau
21h	• Ensemble dép. de jazz	Le Triton
21h15	• Paranoïd Park	Ciné Garde-Chasse

JEUDI 13

20h	• Quelle famille? Projection	Espace Khiasma
21h	• Obsessive Talk	
	et Guilhem André Quintet (jazz)	Le Triton
21h30	• Quelle famille? Vidéo	Espace Khiasma

VENREDI 14

19h	• Quelle famille? Lecture	Espace Khiasma
20h	• Quelle famille? projection	Espace Khiasma
20h45	• London Community Gospel...	Théâtre Garde-Chasse
21h	• Collingnon et Winsberg (jazz)	Le Triton
21h	• Martin Dages (chansons)	Le Melting Potes
21h30	• Quelle famille? vidéo/poésie	Espace Khiasma

SAMEDI 15

16h	• Quelle famille? projection	Espace Khiasma
16h à 18h	• Signature Nadia Meflah	Folies d'encre
18h	• Quelle famille? Apéritif vidéo	Espace Khiasma
19h30	• Quelle famille? vidéo/poésie	Espace Khiasma
20h30	• Quelle famille? performance	Espace Khiasma
21h	• Rigolus Best of 2007 (jazz)	Le Triton

DIMANCHE 16

16h	• Quelle famille? vidéo/poésie	Espace Khiasma
18h	• Quelle famille? Photo	Espace Khiasma
20h	• Quelle famille? projection	Espace Khiasma

LUNDI 17

14h30 et 21h15	• Le Premier Cri	Ciné Garde-Chasse
16h45 et 19h	• Paranoïd Park	Ciné Garde-Chasse

MARDI 18

16h45 et 19h	• Le Premier Cri	Ciné Garde-Chasse
20h	• Mardi musical	Espace d'Anglemont
21h15	• Paranoïd Park	Ciné Garde-Chasse

MERCREDI 19

14h30	• Nocturna la nuit magique	Ciné Garde-Chasse
16h45 et 19h	• Faut que ça danse!	Ciné Garde-Chasse
21h	• Julien Lallier Quartet/Cannibales	
	et vahinés Trio/ Jérémy Ternoz Trio	Le Triton
21h15	• Le Rêve de Cassandra	Ciné Garde-Chasse

JEUDI 20

16h45	• Le Rêve de Cassandra	Ciné Garde-Chasse
19h	• Jam session (jazz)	C.C. Jean-Cocteau
19h et 21h15	• Faut que ça danse!	Ciné Garde-Chasse

VENREDI 21

16h45 et 19h	• Faut que ça danse!	Ciné Garde-Chasse
21h15	• Le Rêve de Cassandra	Ciné Garde-Chasse

SAMEDI 22

14h30	• Nocturna la nuit magique	Ciné Garde-Chasse
16h45 et 21h15	• Faut que ça danse!	Ciné Garde-Chasse
19h	• Le Rêve de Cassandra	Ciné Garde-Chasse

DIMANCHE 23

15h	• Faut que ça danse!	Ciné Garde-Chasse
17h30	• Nocturna la nuit magique	Ciné Garde-Chasse

MERCREDI 2 JANVIER

14h30 et 19h	• Il était une fois	Ciné Garde-Chasse
16h45 et 21h15	• Tex Avery Folies	Ciné Garde-Chasse

JEUDI 3 JANVIER

14h30 et 19h	• Tex Avery Folies	Ciné Garde-Chasse
16h45 et 21h15	• Il était une fois	Ciné Garde-Chasse

VENREDI 4 JANVIER

14h30 et 19h	• Il était une fois	Ciné Garde-Chasse
16h45 et 21h15	• Tex Avery Folies	Ciné Garde-Chasse

Grand week-end de solidarité les 7 et 8 décembre

Autour du Comité des fêtes lilasien et de la direction des sports, un nombre grandissant d'animations marquera la 6^e édition du Téléthon aux Lilas.



Depuis 21 ans, l'AFM (association française contre les myopathies) a engagé, grâce au Téléthon, 778 millions d'euros pour lutter contre les maladies génétiques. La recherche avance et la qualité de vie des malades s'améliore fortement, mais de nombreux progrès sont encore attendus.

Dans cette bataille, la ville des Lilas s'engage les 7 et 8 décembre pour la 21^e édition du Téléthon et son 6^e opus dans la cité. Cette année, de nouvelles initiatives viennent s'ajouter à celles du Comité des fêtes lilasien, initiateur local du Téléthon.

Le samedi 8 décembre, la direction des sports organise de 14 h à 19 h, des animations au centre sportif Floréal. Au gymnase Rabeyrolles auront lieu des parcours en fauteuil, des démonstrations et du jeu de basket-fauteuil, de la boccia, du tir à la sarbacane et de la sensibilisation à la cécité. À la salle d'armes, se dérouleront des rencontres d'épée, de fleuret et de sabre en fauteuil. Enfin, des relais pour la plus grande distance parcourue, des jeux d'eau et un marathon aquaforme-aquagym se tiendront à la piscine Mulinghausen.

À l'initiative du Comité des fêtes, une vente de crêpes au niveau du 83, rue de Paris et des animations sur le parvis de la mairie sont prévues tout au long



de la journée du samedi. Musique, chanteurs, groupes de danses sont au programme, grâce à la participation de l'association lilasienne Apache Talents et avec l'aide des commerçants et des services municipaux. Des tirelires seront disponibles sur tous les lieux d'animations pour recevoir les dons. Le dimanche 9 décembre, l'association Lilas Randonnées invite toute personne intéressée à participer à sa rando du Téléthon. Rendez-vous à 10h devant la mairie (pérégrination dans quatre parcs de Bagnolet à Montreuil - 10 km). Toutes les participations seront reversées au Téléthon.

Contacts :

- Comité des Fêtes, coordinateur du Téléthon aux Lilas : 01 49 72 08 38 comitedesfeteslilasien@yahoo.fr
- Direction des sports : 01 48 91 25 08

Prévention des violences faites aux femmes

Une permanence est assurée par l'association le dernier samedi du mois de 14 h à 16 h en mairie pour l'accueil des femmes victimes de violences, en vue de les écouter et les accompagner dans leurs démarches.

Contact : 06 12 70 31 90
Info_ecf@yahoo.fr

Cours de gym au CAGL

Il reste des places dans les cours proposés par le Club athlétique et gymnique des Lilas :

- le mardi, de 19 h à 20 h avec Blandine Mallet, danseuse professionnelle. Gymnase Liberté (30, bd de la Liberté). Tarif : 75 € (8 mois)
- le jeudi, de 18 h 45 à 20 h 15, avec Ghislaine Bottero, prof de danse. Ecole Romain-Rolland (accès 30, bd de la Liberté)- Tarif : 100 € (8 mois)
Inscription sur place
Tél. : 01 48 97 47 39
france.bonca@club-internet.fr

Actu du FC Les Lilas

Après une rentrée exceptionnelle, le FC Les Lilas a marqué le pas en novembre, en concédant deux défaites contre Laon, à domicile (0-1), puis à Noisy-le-Sec (1-0). Tenaces face à Armentières, 2^e du championnat, les Lilasiens qui avaient ouvert le score n'ont finalement pu maintenir leur avantage (1-1), le 18 novembre. À l'approche de la trêve hivernale, le club se maintient néanmoins dans le haut du tableau, à la 4^e place.

Prochain match à domicile
Les Lilas/Reims 2 : 8 décembre à 18 h au parc municipal des sports.

Les lignes vertes



L'Europe
et le mini traité :
Nous demandons
haut et fort que soit

mis en place un referendum,
lors des élections municipales
par exemple, afin que chacun
puisse se déterminer (pour ou
contre) librement, comme
lors du 1^{er} traité proposé.
Il n'y a aucune raison,
sauf à arranger le Président
et ses amis, que le Peuple
français ne puisse s'exprimer
sur le sujet.

D'autre part, que dire du Conseil
constitutionnel qui, censurant
le comptage ethnique, laisse
passer, tout en l'accompagnant
de réserves strictes,
l'amendement sur l'ADN.
Le Conseil constitutionnel
qui devrait être le garant
et le gardien des principes
républicains ;

Ces principes qui nous relient,
qui nous permettent de vivre
ensemble, de débattre et de
s'opposer tout en n'excluant
jamais les uns des autres.

Ce conseil composé, entre autre,
de Chirac, de Debré et de Giscard
nous rappelle finalement que
la droite est bien là, et que
nous n'avons plus de garde-fou
pour nous protéger
des improvisations de Sarkozy
et de sa bande. Pour en savoir
beaucoup plus, allez lire l'édito
de Philippe Val, dans le journal
Charlie hebdo du mercredi
21 novembre dernier. En cette fin
d'année 2007, les pressions et
l'atmosphère de notre pays sont
trop lourdes pour que l'on puisse
faire semblant et tout oublier
avec les illuminations de Noël.

Les élus Verts :
Isabelle OLIVIER-BARBREL,
Valérie BONS, Christophe PAQUIS,
Nicolas KARMOCHKINE

Conseil municipal du 14 novembre 2007

Principales délibérations :

■ Aménagement d'un plateau traversant dans le quartier des Sentes

Le conseil municipal a autorisé le maire à engager un marché de travaux estimé à 351 000 euros pour l'aménagement en « plateau traversant » du boulevard du général Leclerc, face au centre commercial du quartier des Sentes. Ces travaux ont notamment pour objectif de sécuriser les traversées piétonnes, de mettre en valeur les commerces situés dans le secteur, de permettre une meilleure gestion du stationnement minute, d'améliorer l'éclairage public et de réaménager le marché forain. Ils font suite aux travaux déjà engagés dans le quartier dans le cadre du projet de rénovation urbaine (ANRU), avec la rénovation complète de la crèche en 2003 et la reconstruction de l'école maternelle Calmette en 2007. Viendront ensuite de nouveaux aménagements aux abords des tours.

■ Aide d'urgence à la Ville de Bondy

A la suite d'une terrible explosion due au gaz, qui a fait un mort et plus de cinquante blessés le 30 octobre à Bondy, la municipalité a voté l'attribution d'une aide de 1000 euros au CCAS local pour faire face aux besoins immédiats.

■ Entretien des bouches à incendie

Le conseil municipal a approuvé la signature d'un protocole régissant l'entretien des appareils d'incendie publics (tarif mensuel : 20 840 euros), qui prévoit notamment l'analyse patrimoniale du parc communal et une amélioration des délais d'intervention et de fournitures. La Ville étant adhérente au Syndicat des eaux d'Île de France (SEDIF), elle a en effet l'obligation de souscrire une convention d'entretien et de réparation de ses bouches et bornes incendie auprès du régisseur désigné par le syndicat, à savoir l'entreprise Veolia.

■ Huit stations Vélib' prochainement aux Lilas

La réunion de la Ville des Lilas avec l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR) a permis d'identifier les huit emplacements où seront installées les stations Vélib', de 25 vélos chacune : au quartier des Sentes (centre commercial), au quartier de l'Avenir (angle rue des Sablons et rue P.-Langevin), au métro Mairie des Lilas, dans le quartier des Bruyères (centre commercial), place Charles-de-Gaulle, rue de Paris (proche de la ZAC), rue de Paris (proche de l'avenue Paul-de-Kock) et à Chassagnolle (place du Vel d'Hiv). Une convention-cadre sera votée par la Ville de Paris courant décembre et, dans la foulée, une convention particulière sera adoptée entre les Villes de Paris et des Lilas. L'installation et le fonctionnement effectif de Vélib' aura lieu avant l'été prochain.

■ Approbation du PLU

Suite à l'avis favorable du commissaire enquêteur, les élus ont approuvé le plan local d'urbanisme (PLU), qui sera exécutoire un mois après le conseil municipal. Ce document peut être consulté à la direction du développement durable (144, rue de Paris). Il est aussi disponible auprès de cette direction sous forme de CDRom, au tarif de 10 euros.

■ Convention avec l'association Atelier aux Lilas

Le conseil municipal a approuvé la mise à disposition d'un local situé 15, rue de Romainville pour l'association Atelier aux Lilas pour la typographie et l'estampe, pour une durée d'un an et contre le versement d'une indemnité d'occupation mensuelle de 80 euros. Cette association a été créée en septembre 2006 afin de promouvoir les activités de typographie et de gravure.

Le compte rendu sommaire du conseil peut être consulté sur le site Internet de la ville : www.ville-leslilas.fr.

A l'approche des élections municipales de mars 2008, la communication des collectivités est réglementée, notamment dans les tribunes libres des magazines d'information à destination des habitants. Infos Lilas décline toute responsabilité quant aux éventuelles conséquences juridiques des tribunes publiées, qui le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Prochaines réunions des groupes d'action municipale de quartier (GAM)

QUARTIER AVENIR

Thèmes : Vélib', règlement de voirie, état d'avancement de l'étude du fort dit de Romainville

mardi 4 décembre / 19h30

Espace sportif de l'Avenir

QUARTIER CHARLES-DE-GAULLE

Thèmes : Vélib', règlement de voirie, projet d'aménagement de la rue Henri-Barbusse

mardi 11 décembre / 19h30

Espace d'Anglemont

Prochain conseil municipal

Mercredi 19 décembre à 19h30

Mairie des Lilas

Salle des mariages et du conseil (1^{er} étage)

Parrainage d'enfants scolarisés aux Lilas menacés d'expulsion

Cérémonie en partenariat avec RESF (Réseau éducation sans frontières)

Vendredi 14 décembre à 19h Mairie des Lilas

Salle des mariages et du conseil (1^{er} étage)

Expression libre de l'opposition municipale

**Compte tenu de la scission intervenue au sein de la liste d'opposition municipale UDAC, cette liste est désormais composée de deux groupes séparés, qui disposent dorénavant de deux tribunes libres distinctes.*

Liste Vivre aux Lilas

Lutte contre l'insécurité : j'avais donc raison

En 1989, dès ma première élection au Conseil municipal, j'attirais l'attention du maire d'alors sur la nécessité de créer une Police municipale. Je ne m'attirais alors qu'un silence méprisant... Pourtant, en 2001, à quelques semaines des échéances municipales, le même maire, à la sauvette, décida la création d'une pseudo-police municipale (réduite à 6 agents et en fait surtout chargée de se montrer dans la ville à l'approche du scrutin...). Tout en se gardant bien de souligner que je défendais en vain cette proposition depuis de nombreuses années, comme le prouve le programme que je présentais alors. En 2002, lors d'une question orale posée au Conseil municipal, j'attirais l'attention de la nouvelle municipalité sur la nécessité de mettre en place la vidéo-surveillance sur certains points de la ville. Il me fut répondu que cela était « philosophiquement incompatible » avec les orientations de la nouvelle majorité... Comme si la lutte contre le crime et la délinquance passait par l'invocation de Socrate, Platon ou Rousseau. Or, la majorité actuelle, à la sauvette elle-même, vient de lancer l'étude de la vidéo-surveillance sur certains points de la ville, en le claironnant bien fort dans Infos Lilas, comme par hasard, à quelques semaines d'une certaine échéance... En se gardant bien de préciser que je fusse le premier élu à évoquer cette proposition. Je voulais remercier la Droite puis la Gauche municipales de m'avoir donné raison, avec le temps en plus et l'honnêteté intellectuelle en moins.

François COSTANTINI

Liste de l'UDAC* (groupe lilasien indépendant municipal)

Le Fort de Romainville

Le P.L.U. a été approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 14 novembre 2007. Une des mesures phares c'est le changement de zonage; de non constructible la zone du fort devient constructible. La volonté d'accroître la population des Lilas vers les 30000 habitants et donc de densifier la ville est désormais réelle. Dans le dossier du dernier Info Lilas de novembre 2007 le Maire précise page 13 que cette zone ne sera pas constructible. Pourtant en page 12 d'Info Lilas de novembre 2003 il indiquait clairement la construction de logements. De même dans le dossier remis le 14 novembre 2007 page 26 il est précisé que la nouvelle zone UF autorise les fonctions d'équipements et d'activités économiques, mais que le règlement ne permet pas pour le moment de constructions nouvelles. Le manque d'informations fournies aux Lilasiens, agrémenté d'informations faussées aux Lilasiens, aggrave le manque de transparence et de la démocratie. Les données fournies par la mairie lors de l'enquête publique avaient entraîné le Préfet à « recommander de s'appuyer sur des données plus récentes sous peine de remettre en cause la validité du diagnostic et des options qui seraient alors retenues sur un fondement incomplet. » En définitive, si l'on prend en compte le nombre toujours croissant des constructions dans la ville, l'on peut se demander pourquoi ces choix. Par contre, privilégier sur le Fort le lieu de mémoire et un Mémorial national en hommage aux femmes résistantes et déportées devient désormais une obligation comme la sauvegarde de la Faune et de la Flore. Pour le reste des activités, je reste très méfiante. C'est bientôt la période des fêtes, alors à tous, je souhaite des joyeuses fêtes et une bonne année.

Mireille BZDIKIAN

Liste de l'UDAC* (groupe UDAC maintenu)

Les Lilas et le Grand Paris

Le thème des rapports entre la capitale et les communes limitrophes de l'agglomération refait surface à l'horizon des élections municipales de 2008. Un projet de loi institutionnel réformant l'équilibre des pouvoirs locaux en Ile-de-France, serait, semble-t-il, soumis par le Gouvernement au Parlement dès l'an prochain. D'aucuns au plan local n'y voient une opportunité plus favorable que l'intercommunalité avec les villes voisines. Or, il s'agit là d'un dossier fort complexe qui suppose une réflexion approfondie sur les enjeux et les réponses susceptibles d'être apportées sur les transports et la mobilité, sur les problèmes de logement et l'aménagement du territoire et l'organisation d'une meilleure répartition des bassins d'emplois. Par ailleurs, la création d'une intercommunalité institutionnelle pour bien rééquilibrer l'agglomération n'aura de véritable portée que si elle est accompagnée de l'instauration d'une taxe professionnelle unique. Or, pour l'instant, l'essentiel du produit est à Paris et dans les Hauts-de-Seine alors les charges (sociales entre autres) sont proportionnellement plus élevées dans le Val-de-Marne et en Seine-Saint-Denis. Il faut donc du temps de réflexion, de négociation et d'association des différents acteurs que sont les élus de la Région, des Départements et des Communes, préalablement au vote de la loi si l'on veut que cela réussisse dans l'intérêt des populations concernées.

Jean-Claude POIRIER

Emplois/services

Réf. DEC07.001

Musicien prof. donne cours clarinette ts styles, ts niveaux. Tél. : 06 23 58 26 33

Réf. DEC07.002

Femme donne cours informatique (traitement de texte, tableur, Internet) Tél. : 06 17 44 51 48 - g.kc@club-internet.fr

Réf. DEC07.003

Femme 45 ans cherche poste d'assistante et/ou de gestion administrative. Tél. : 01 57 42 59 22 ou g.kc@club-internet.fr

Réf. DEC07.004

JF cherche garde enfant de 8 à 10 mois du lundi au vendredi (400€ / mois). Tél. : 06 67 92 67 16

Réf. DEC07.005

Auxiliaire de vie cherche à garder pers. âgées. Tél. : 06 70 88 58 62.

Réf. DEC07.006

JF sérieuse cherche ménage, repassage, garde pers. âgées, sorties école, semaine, WE, vacances... Tél. : 06 29 34 49 86

Réf. DEC07.007

JF, étudiante assistante de vie aux familles cherche heures ménage, repassage, accompagnement pers. âgées, garde enfants. Tél. : 06 60 42 51 70 ou 01 48 58 73 22 ou msouaissa@club-internet.fr

Réf. DEC07.008

Urgent, étudiante 2^e année BTS compta cherche qq pour cours de compta. Tél. : 06 26 99 64 93

Réf. DEC07.009

JF (terminale) avec exp. cherche garde d'enfants après cours + week-end (aide aux devoirs). Tél. : 06 37 62 45 22

Réf. DEC07.010

Homme sérieux recherche travaux chez part. (peinture, enduit, carrelage...). Tél. : 06 98 33 34 81

Réf. DEC07.011

H sérieux avec exp. propose maintenance informatique à domicile (PC et Mac) 7/7 jours, toute heure, devis gratuit. Tél. : 06 85 23 16 40

Réf. DEC07.012

Dame sérieuse cherche à s'occuper pers. âgées (cours, repas, coiffure, loisirs...) ou garder enfants. Tél. : 06 60 26 98 44

Réf. DEC07.013

Enseignante lycée parisien propose cours physique, chimie aux lycéens, travail en groupe possible. Tél. : 01 48 45 57 34

Réf. DEC07.014

Assistance informatique. Tél. : 06 87 08 53 44

Réf. DEC07.015

JF très sérieuse et exp. cherche heures ménage ou garde enfants plein temps ou temps partiel. Tél. : 06 31 74 78 62

Bonnes affaires

Réf. DEC07.016

Vends Living Orme massif, vitres biseautées, portes pleines : 450€ + buffet Régence Merisier massif : 600€ + meuble TV-bar : 450€. Tél. : 06 80 23 10 05

Réf. DEC07.017

Vends Playstation + Nokia 3210 (25€) + jeux PS2 et PS1 + téléphone ss fil Sagem (20€) + chaîne Hifi JVC (150€) + Dreamcast + 12 jeux (100€) + Mégadrive (40€). Tél. : 01 43 63 83 80

Réf. DEC07.018

Vends cuisinière gaz (100€). Tél. : 06 67 92 67 16

Réf. DEC07.019

Vends tenue Vovinam-Viêt Vo Dao utilisée une dizaine de fois. Tél. : 06 63 20 02 37

Réf. DEC07.020

Vends divers manteaux enfants et adultes entre 15 et 50€. TBE + mezzanine en pin 1 pers avec matelas. Tél. : 01 41 71 59 25 ou cganuza@cg93.fr

Réf. DEC07.021

Vends meuble TV noir et vitrine : 50€ + chaîne compacte noire avec deux baffles : 50€ + 2 tabourets de bar : 40€. Tél. : 01 48 46 59 33

Réf. DEC07.022

Vends matelas Dunlopillo BE : 120€ + vélo appart. : 100€. Tél. : 06 33 97 38 06 - danielle-friquet@hotmail.com

Réf. DEC07.023

Elève conservatoire vend violon BE : 200€ + livres de poches à pt prix. Tél. : 01 43 62 02 31

Réf. DEC07.024

Vends fauteuil relaxation, Cds élect., 2 moteurs, teinte merisier, TBE, prix à débattre. Tél. : 01 57 42 53 19

Réf. DEC07.025

Vends 2 tapis turcs + 2 vélos. Tél. : 06 12 14 89 90

Réf. DEC07.026

Vends recueil poésies (publié à compte d'auteur) : émotions, humeur noir, observation sensibles des humains, 250 ex., 8 € pièce. Tél. : 06 14 94 71 67

Réf. DEC07.027

Vends patins à glace cuir blanc T.41/42, TBE. Tél. : 01 42 03 30 91

Réf. DEC07.028

Vends ou échange DVD, VHS pour adultes. Tél. : 06 21 52 11 69

Réf. DEC07.029

Vends paire Doc Martins vernies violettes T.38 BE : 50€ + machine à écrire élec. Canon (avec 2 cart.) TBE : 100 €. Tél. : 06 85 53 89 99

Immobilier

Réf. DEC07.030

Loue place parking sécurisée rue du Coq-Français. Prix attractif. Tél. : 06 60 66 44 21

Réf. DEC07.031

Loue place parking souterrain - Quartier de l'Avenir : 50€/mois. Tél. : 01 48 32 11 80

Réf. DEC07.032

Loue emplacement parking rue du Coq-Français. Tél. : 01 43 60 67 50

Réf. DEC07.033

Vends 3 pièces 70 m² aux Lilas, calme et lumineux, 1^{er} étage, TBE, proche centre ville et commodités, box en ss-sol : 295 000 €. Tél. : 01 49 72 04 20 ou carre.n@voila.fr

Réf. DEC07.034

Loue parking résidence rue du Coq-Français 50€/mois. Tél. : 06 12 14 89 90

Réf. DEC07.035

Loue place parking sous-sol aux Bruyères : 48 €/mois. Tél. : 06 63 11 65 76

Réf. DEC07.036

Loue box neuf, 38, rue de Paris : 75€/mois. Tél. : 06 17 80 99 90 - mlevarat@gmail.com

Auto/moto

Réf. DEC07.035

Vends Peugeot 305, TBE mécanique, silencieux neuf, radiateur 1 an, moteur changé début 2007, freins 6 mois, embrayage 1 an. Prix à déb. Tél. : 01 48 97 87 97 ou 06 37 90 37 28

Publiez gratuitement votre petite annonce

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Votre nom : _____ Prénom : _____

Votre adresse : _____

Votre numéro de téléphone : _____ Date : _____

Votre e-mail : _____

Les petites annonces à paraître dans *Infos Lilas* sont réservées aux particuliers Lilasiens. Elles sont gratuites. La rédaction d'*Infos Lilas* se réserve le droit de ne pas publier une annonce, en particulier si elle n'est pas en accord avec la législation, et décline toute responsabilité en cas d'offre de services ou de matériel ne correspondant pas aux attentes du lecteur. Aucune domiciliation n'est acceptée. Votre annonce paraîtra, selon l'espace disponible, dans *Infos Lilas*.

À retourner à :
Infos Lilas PA - Hôtel de Ville
93 260 Les Lilas

Par ailleurs, vous pouvez consulter ou passer une petite annonce directement sur le site de la ville : www.ville-leslilas.fr

Rubrique :

☐ Emploi/services ☐ Bonnes affaires
☐ Immobilier ☐ Auto/moto ☐ Animaux

Baby-sitting, cours particuliers :

consultez les annonces du Kiosque
au 167, rue de Paris.

Carnet

Du 20/10 au 19/11/2007

Naissances

Noa ATTALI, Mohamed-Amine BEN GUIRAT, Abdelaziz BEN GUIRAT, Nathan BERREBI, Nor-El-Houda GHERBALI, Samy HABICHI, Happi TANKEO-MONKAM, Reda KARZAZI, Anna MARTHALER, Lou MARTHALER, Louis SIKI, Éla PAVLOVIC, Quentin ROYER- VAN-RELL, Lise WAGHEMAEKER, Tonya COLLET, Arié JOURNO, Noham HARIATE, Ludivine CHAVANON, Ewen GAYET, Raphaël FERNANDEZ-MIGNOT, Claire FEYRIGNAC, Aloïs BODELOT, Moriba COULIBALY, Bertille MERSANNE-THUBAUT, Zi Xin ZHAO, Shelly BEN SOUSSAN, Ethan DUPUY-LEVY, Anaëlle TAPIA, Fahem MARZOUK, Sabrina BELLI, Lior YAFIL, Vincent RAT, Jennifer LE, Inès ARRAD, Ahou KOUAME-ENI, Assa FOFANA

Mariages

Sofiane ADDOU et Leïla BELLOUT, Boualem REKKAD et Agnès LEBRET, Johan LETELLIER et Mona HENNY, Gérard POUYET et Raphaël CLOMBE, Arnaud REGARD et Myriam DRIQUICHI

Décès

Andrée VAUTRIN, Michel HAMEAU, Juliette AZOULAY, René HAUTON, Patrick SABBAGUE, Bellida COHEN veuve BOHBOT, Edouard URBANIK, Solange RICHARD veuve PROTOY, Maurice LEMOINE, Ninette TOUITOU veuve TAPIA, Armand FOSTY, Henri LASSALLE

Mémo téléphonique

Culture

- Bibliothèque : 01 48 46 07 20
- Centre Culturel
- Espace d'Anglemont : 01 48 46 87 80
- annexe Henri- Dunant : 01 43 60 92 88
- Conservatoire : 01 48 46 90 80
- Théâtre du Garde-Chasse : 01 43 60 41 89
- Billetterie : 01 43 60 41 89

Ecoles maternelles

- Bruyères : 01 43 63 72 88
- Calmette : 01 43 63 65 72
- Courcoux : 01 43 63 69 58
- Julie-Daubié : 01 41 83 19 58
- Romain-Rolland : 01 41 63 13 81
- Victor-Hugo : 01 43 63 35 60

Ecoles élémentaires

- Paul-Langevin : 01 41 83 19 56
- Romain-Rolland : 01 41 63 13 82
- Victor-Hugo : 01 43 63 35 60
- Waldeck-Rousseau : 01 43 62 10 50

Vie scolaire

- Centre de loisirs : 01 41 83 00 45
- Facturation scolaire : 01 72 03 17 65
- Inscriptions scolaires : 01 72 03 17 64

Jeunesse

- Le Kiosque : 01 48 97 21 10
- Le Service jeunesse (accompagnement scolaire et loisirs) : 01 49 72 74 76

Petite enfance

- Crèche des Bruyères : 01 43 63 64 69
- Crèche des Sentes : 01 43 62 16 45
- Halte-garderie : 01 43 62 16 46

Sports

- Espace sportif de l'Avenir : 01 41 83 29 37
- Gymnase Jean-Jaurès : 01 48 10 00 23
- Gymnase Liberté : 01 49 72 68 99
- Gymnase Ostermeyer : 01 48 10 01 59
- Gymnase Rabeyrolles : 01 48 91 06 78
- Parc municipal des sports : 01 48 43 81 95
- Piscine : 01 48 91 06 77
- Service des Sports : 01 48 91 25 08

Santé et action sociale

- Aides ménagères : 01 41 63 13 10
- CCAS : 01 41 63 15 70
- Centre de santé : 01 48 91 29 99
- Club des Hortensias : 01 48 46 42 55
- Service insertion : 01 41 58 10 91

Autres services municipaux

- Cimetière : 01 43 63 59 49
- Direction du développement durable : 01 55 82 18 30
- Etat civil : 01 72 03 17 63
- Elections : 01 72 03 17 66
- Hôtel de ville : 01 43 62 82 02

Vos élus vous reçoivent

Les permanences des élus ont lieu tous les jeudis de 18h à 20h, en mairie, à l'exception du jeudi 27 décembre 2007. Rens. : 01 43 62 82 02. La permanence de votre député, Claude Bartolone, se tient en mairie le 4^e vendredi du mois. Prochain rendez-vous : le 25 janvier 2008 de 16h à 19h.



Permanences

■ Permanences Pact Arim (subventions pour l'amélioration de l'habitat), le lundi de 9h30 à 12h au CCAS - pôle social, 193-195, rue de Paris. Les rendez-vous peuvent être pris auprès de la direction du développement durable : 01 55 82 18 30.

■ Permanences du Réseau éducation sans frontière (RESF) les lundis 3 et 17 décembre, à 19h en mairie.

Infos santé

Cabinets de soins infirmiers

■ Cabinet HENRI-DUNANT

8-56, bd du général Leclerc
Tél. : 01 43 60 46 96

■ Cabinet de Mme BENAMARA

17-23, rue du 14 juillet
Tél. : 01 49 93 04 97

■ Cabinet Les Lilas Blancs

Mmes DEVY et FERRAND
30, rue du Coq français
Tél. : 01 43 60 54 20

Médecins de garde

En cas d'urgence et en l'absence de votre médecin traitant composer le 15

Pharmacies de garde

Depuis 2006, les pharmacies des Lilas n'effectuent plus de permanences le dimanche et les jours fériés, sur décision de la préfecture de Seine-Saint-Denis. Les gardes pour les villes des Lilas, Noisy-le-Sec, Romainville, Le Pré Saint-Gervais et Pantin sont assurées par la pharmacie Cohen de Lara à Pantin.

■ Pharmacie Cohen de Lara (Pantin)

103, avenue Jean-Lolive
Tél. : 01 48 45 26 67

■ Pharmacie de la porte des Lilas (Paris xx^e)

Ouverte tous les jours, y compris les dimanches et jours fériés.
168, boulevard Mortier
Tél. : 01 43 64 79 98

INFOS LILAS

Hôtel de Ville - 93260 Les Lilas
Tél. : 01 43 62 82 02

- Internet : www.ville-leslilas.fr

- Responsable de la publication : Daniel Guiraud

- Rédaction en chef : annemosoni@leslilas.fr

- Rédaction : clemencebahin@leslilas.fr, Cyril Pocréaux - Ressources Urbaines

- Réalisation graphique : nathaliesimon@leslilas.fr

- Photos : B. Belcour, V. Sueres

- Impression : J.-M. Barbou

RCS Bobigny B572 188 357

- Dépôt légal : août 2002

Imprimé sur papier écologique



Téléthon

au centre sportif Floréal
samedi 8 décembre 2007
de 14h à 19h

- Relais solidarité à la nage
- Initiations au basket-fauteuil, à la bocca et à la sarbacane
- Démonstrations d'escrime et de basket-fauteuil

LES DONS POURRONT ÊTRE EFFECTUÉS SUR PLACE



DIRECTION DES SPORTS - CENTRE SPORTIF FLORÉAL
202, AVENUE DU MARÉCHAL DE LATTRE-DE-TASSIGNY
RENSEIGNEMENTS : 01 48 91 25 08

